18 janvier 2021

A21/03F

Nouvelle norme d’émission Euro 6d : Audi convertit sa gamme de modèles

* Les modèles du programme de vente se conforment aux limitations strictes
* La norme d’émission Euro 6d met l’accent sur les essais RDE sur route
* La technologie du double dosage réduit efficacement les émissions de NOX des modèles TDI

À partir du début de l’année 2021, Audi aligne sa gamme de véhicules au nouveau niveau de la norme d’émission Euro 6d. Tous les modèles compris dans le programme de vente actuel satisfont aux limitations strictes de la norme Euro 6d-ISC-FCM.

La conversion fut un tour de force d’organisation pour l’entreprise. Le défi était d’utiliser les capacités existantes des bancs d’essais à Ingolstadt et Neckarsulm de la meilleure manière possible, et ce, malgré la crise liée au coronavirus, ainsi que les heures de travail perdues et les arrêts de production qu’elle entraîne. Actuellement, 193 modèles sont certifiés conformes au nouveau niveau de la norme d’émission, la grande majorité d’entre eux étant issus de la gamme précédente. Quelques modèles supplémentaires suivront aux cours des premiers mois de la nouvelle année. La conversion vers l’Euro 6d n’entraînera aucun retrait de modèle de la gamme.

Gammes étendues : 58 variantes motorisation/transmission pour les familles A4 et A5

Dans ce contexte, les autorités d’homologation définissent un modèle comme étant une variante motorisation/transmission liée à un certain type de carrosserie. Il s’agit d’un train roulant composé d’un moteur et d’une transmission qui est utilisé dans une ligne de produit spécifique, par exemple un 2.0 TDI avec boîte S tronic à 7 rapports et transmission quattro. Chaque type de carrosserie (Berline, Sportback ou Avant) donne lieu à une variante motorisation/transmission distincte. Les riches familles A4 et A5 totalisent ainsi 58 variantes motorisation/transmission.

La norme d’émission Euro 6 est déjà d’application depuis le début de l’année 2015 pour les véhicules neufs. Depuis lors, la valeur limite des oxydes d’azote de 80 milligrammes par kilomètre est imposée aux véhicules équipés d’un moteur diesel. Pour les véhicules dotés d’un moteur essence, cette limite s’élève à 60 milligrammes par kilomètre. À chaque nouveau niveau de la norme, l’Union européenne renforce les exigences relatives aux méthodes, cycles et procédures de mesure, ainsi qu’aux conditions régissant les essais. Le nouveau niveau Euro 6d-ISC-FCM de la norme, qui s’applique à tous les véhicules neufs à partir du 1er janvier 2021, met encore plus l’accent sur les émissions en conditions de conduite réelles (RDE pour Real Driving Emissions) que le niveau précédent : les véhicules doivent désormais se conformer aux limites prescrites y compris pendant ces essais RDE, qui sont réalisés sur route dans des conditions définies. Toutefois, une valeur de conformité de 0,43 tient compte des tolérances des appareils de mesure. En outre, l’Euro 6d exige un système embarqué de surveillance de la consommation de carburant. Audi s’est conformée à cette exigence en mettant en œuvre un logiciel dans le calculateur moteur.

La technologie : double dosage et filtres à particules essence particulièrement grands

Audi a consenti des efforts considérables pour garantir des valeurs inférieures aux nouvelles limites d’émission dans toutes les conditions. La technologie du double dosage est un facteur clé pour les modèles diesel, qu’ils soient équipés d’un moteur quatre cylindres en ligne ou d’un V6. En 2020, Audi avait déjà entrepris d’introduire progressivement la technologie du double dosage dans les véhicules compacts à moteur diesel transversal, ainsi que dans les modèles six cylindres de la gamme des moyennes, tels que les Audi A3, A4, A5 et Q5.

En ce qui concerne les véhicules à moteur essence, l’accent a été mis sur les particules de carbone qui sont principalement produites lors d’un démarrage à froid. Audi a commencé à équiper ses modèles essence de filtre à particules essence en 2018 déjà. Ils sont particulièrement grands et réduisent les émissions de particules de jusqu’à 90 pour cent.

Le Groupe Audi emploie plus de 90 000 personnes dans le monde, dont plus de 2 500 en Belgique. En 2019, la marque aux quatre anneaux a vendu près de 1,845 million de voitures neuves. Parmi celles-ci, 31 183 ont été immatriculées en Belgique, où la part de marché d’Audi était de 5,7 % en 2019. Audi se concentre sur le développement de nouveaux produits et de technologies durables pour la mobilité du futur. Entre 2020 et fin 2024, l’entreprise prévoit d’investir au total quelque 37 milliards d’euros principalement dans la Recherche & Développement, dont 12 milliards d’euros pour la mobilité électrique.